



CHOSSES LUES

Février 2009

la revue de presse par Geneviève Casanova



SOCIÉTÉ



TRAVAIL SOCIAL



LÉGISLATION



EMPLOI



LOGEMENT



SANTÉ



SCOLARITÉ



BIBLIO



BRÈVES



COUP DE CŒUR

La crise bien sûr, avec les premières annonces pour l'emploi et le pouvoir d'achat. Et en contrepoint des plaidoyers pour d'autres relances : la Conférence permanente des coordinations associatives demande un plan de développement des services sociaux d'intérêt général et le Collectif Alerte des mesures plus sociales pour enrayer la paupérisation.

Et pourtant ce numéro ne laisse pas de réserver des surprises : là où on pensait être envahis de chiffres et de statistiques, nous avons surtout trouvé de la réflexion et des études. Nous vous recommandons l'entretien avec un économiste au sujet du crédit, cette financiarisation qui a remplacé les solidarités familiales. Intéressant parce que dépourvu de toute incantation. Le crédit dit-il est inévitable, il faut donc l'adapter. Partir ainsi de principes de réalité se révèle très contenant... et en prime ramène du côté du microcrédit auquel vous savez combien nous sommes attachés.

Dans le fond le secteur social aussi demande que l'on parte du réel. Trois articles se suivent, se répondent et se complètent, que nous vous engageons à lire : évaluer l'action sous l'angle des « coûts sociaux évités » et non des coûts réels ; assigner à l'intervention des objectifs en accord avec la réalité au lieu de se contenter de discours qui la recouvrent sans la décrire et induisent une perversion qui enrayer l'intervention sociale, en l'occurrence l'insertion ; le Cedias-Musée social propose, lui, de modifier le code de l'action sociale et des familles pour définir et attribuer clairement la prévention des risques sociaux. Voici quelques unes des pistes que vous trouverez dans ces textes.

Nous n'avons pas résisté à un entretien avec M. Lapeyronnie, toujours sur le « ghetto urbain »... et M. Ott lui répond vivement. Ils parlent de votre quotidien, et de vous. Alors, travailleurs sociaux dépassés, voire décredibilisés, ou ignorés, voire dénigrés ? C'est à lire.

Des initiatives fleurissent : contre les propositions de la Commission Varinard, en faveur d'assises de l'éducation... : le contexte actuel décidément n'engendre pas que du découragement, il déclenche aussi des énergies.

Le projet de loi pour le logement, lui, ne déclenche pas grand-chose mais en revanche la fondation Abbé-Pierre s'interroge sur Le DALO : parvient-il à substituer une logique de droit à la logique de traitement social ? Comme chaque année l'état du mal-logement est à consulter.

La bibliographie est tellement éclectique que vous y trouverez même un roman policier pour la jeunesse... Et la crise n'empêche pas d'avoir des coups de cœur : nous vous le disons, ce numéro réserve des surprises.

...Bonnes lectures et à bientôt.

genevieve.casanova@addap13.org



SOCIÉTÉ

Annonces pour l'emploi, le pouvoir d'achat, la politique familiale	p 04
Plaidoyers pour un plan de relance sociale.....	p 04
Conflits sociaux aux Antilles : premières réponses et un entretien	p 04
Quelques points tirés du rapport annuel de la Cour des comptes	p 05
Mme Versini dresse un bilan mitigé du respect des droits de l'enfant en France	p 05
Ordonnance 45 : un anniversaire sur fond de mobilisation	p 05
Faire émerger une pensée critique et une parole citoyenne	p 06
Les outils financiers ont remplacé les solidarités	p 06
Pauvreté, précarité, discriminations : nos éléments	p 06
Les gens du voyage... tout petit dossier	p 07
Dossier étrangers	p 07



TRAVAIL SOCIAL

4° rapport annuel de l'ONED	p 08
Oser le sursaut pour ne pas disparaître	p 08
Achever la réforme engagée avec la loi 2002-2	p 09
Ce qu'insérer veut dire	p 09
Un entretien avec M. Lapeyronnie sur « le ghetto »... ..	p 10
... et une réponse de M. Ott	p 10
Le don, un barrage contre les dogmatismes	p 10
Expériences, points de vue, éléments repérés	p 11
Rénovation de la CC 66 : quelques éléments	p 11
Professions sociales et établissements	p 11
Éléments sur le handicap	p 12



LÉGISLATION

Notre sélection de Février 2009	p 13
---------------------------------------	------



EMPLOI

Nous retnons en février 2009	p 13
Chômage : mauvais chiffres en décembre	p 14
Chômage : éléments utiles en février 2009	p 14



7 propositions pour faciliter l'accès au DALO p 14
 Rapport de la fondation Abbé-Pierre : le DALO, un droit dilué dans la pratique ? p 15
 Projet de loi « Boutin » à l'Assemblée nationale p 15
 Urgence en février 2009 p 15



Mme Bachelot annonce un projet de loi sur la psychiatrie p 16



Recrutement de 5 000 « médiateurs de réussite scolaire » p 16
 Des assises nationales de l'éducation en juin ? p 16



ASH du 30 janvier 2009 p 17
 ASH du 13 février 2009 p 17
 ASH du 20 février 2009 p 17



ASH du 30 janvier 2009 p 17
 ASH du 6 février 2009 p 18
 ASH du 13 février 2009 p 18
 ASH du 20 février 2009 p 18



Exposition « différence de regard » p 18
 Souvenirs de vieilles taules p 18





Annonces pour l'emploi, le pouvoir d'achat, et la politique familiale

09 108 – ASH – 13-20/02 & Le Monde 20/02/08



Mesures immédiates annoncées suite au sommet avec les partenaires sociaux du 18 février.

Mesures immédiates

Impôts sur le revenu : exonération 2° et 3° tiers provisionnels. Foyers de la tranche 5,5%, foyers du bas de la tranche 14%, et foyers imposables 1° tranche mais ne payant pas d'impôts (PPE..., qui recevront un chèque). 6 millions de bénéficiaires et coût de 1,1 milliard (Etat).

Prestations familiales : prime de 150 € en juin pour les familles percevant l'ARS. 3 millions de bénéficiaires et coût de 450 millions (CNAF).

Services à la personne : bons d'achat de 200 € pour les 660 000 bénéficiaires APA, les 470 000 familles percevant complément mode garde, les 140 000 ayant un enfant handicapé et les demandeurs d'emploi devant faire garder leurs enfants pour reprise d'emploi. 300 millions (Etat).

Indemnisation chômage : prime de 500 € pour les demandeurs d'emploi ayant travaillé de 2 à 4 mois durant les 28 derniers mois ; à partir du 01/04/09 et pour 1 an. 234 000 personnes visées et coût estimé de 117 millions.

Chômage partiel : indemnisation portée à 75 % du salaire brut (au lieu de 60%). M. Sarkozy demande une modulation des échéances emprunts immobiliers pour les salariés chômage partiel.

Mesures à plus long terme

Mission sur le partage de la valeur ajoutée et du profit : M. Cotis (Insee), en est chargé (2 mois).

Suppression de la taxe professionnelle en 2010 pour lutter contre les délocalisations.

Pistes pour la politique familiale

Evolution du congé parental : envisager un temps plus court avec accompagnement dans la démarche de retour à l'emploi.

Projet de loi sur le statut du beau-parent.

Pôles enfance-famille dans les tribunaux.

Evolution du financement de la politique familiale : mission de réflexion confiée à M. Bur.

Plaidoyers pour un plan de relance sociale

09 114 – ASH – 20/02/09 – p. 24



Demandes complémentaires en ce sens qu'elles favorisent l'emploi associatif.

Le Président de la CPCA

Considérer le secteur associatif comme « un levier à part entière

d'un plan de relance durable de notre économie ». Il représente 6% de l'emploi salarié et pâtit de coupes budgétaires.

« Plan national de développement services sociaux d'intérêt général (secteur privé non lucratif) »

« Plan emploi durable » dans les assoc.

Dossier de presse sur www.cPCA.asso.fr

A noter : Un livre blanc prônant l'essor de l'entrepreneuriat social avec 15 propositions à l'appui a été remis au secrétaire d'Etat chargé de l'emploi - www.avise.org

Dans la même veine en biblio du 13/02 présentation d'une nouvelle collection consacrée à l'économie sociale

Les 37 associations du Collectif Alerte

Revaloriser les minima sociaux, augmenter les durées d'indemnisation chômage, favoriser l'accès des demandeurs d'emploi à la formation, porter le plafond de ressources CMU-C à hauteur du seuil de pauvreté, favoriser une production massive de logements sociaux.

Conflits sociaux aux Antilles : premières réponses et un entretien

09 116 – ASH – 20/02/09 – pp. 13-14 + 38-39



Société différente ... mais départements français. Nous ne doutons pas que vous soyez au courant ; petit aide-mémoire pour quand vous en aurez besoin et un entretien intéressant pour tâcher de décrypter.

A l'heure où nous écrivons les négociations sont en cours.

Grève générale en Guadeloupe depuis le 20 janvier et en Martinique depuis le 5 février.

Premières annonces

Pouvoir d'achat : baisse des prix des produits de 1° nécessité et des carburants, augmentation des aides à la restauration scolaire,

Logement : production en 2009 de 3 000 logements sociaux de plus en Guadeloupe et au moins 1 000 de plus en Martinique, gel des augmentations de loyers 09 (parc social), alignement des allocations logement en Martinique et du forfait charges en Guadeloupe sur ceux de la métropole.

Salaires et revenus : prime de 200 € aux 51 000 foyers de Guadeloupe et 50 000 de Martinique qui perçoivent les plus bas revenus. Le RSA s'y appliquera dès 2009. création d'un fonds de soutien exceptionnel pour les personnes âgées et/ou handicapées démunies (3 millions).

Emploi : avant l'été « programme d'égalité des chances et de volontarisme républicain »

Santé : actualisation du plan de prévention et de lutte contre drogues et toxicomanies.

Création d'un Conseil interministériel de l'outre-mer : propositions sur la rénovation de la politique menée par l'Etat.

Le projet de loi d'orientation pour développement économique de l'Outre-mer sera adapté pour tenir compte du contexte issu de la crise.

Dans les DOM la pauvreté se transforme

Entretien avec M. Daniel, prof de droit et sciences politiques université des Antilles

Pauvreté et précarité recouvrent-elles les mêmes réalités dans les DOM et en métropole ?

Seuil de pauvreté plus bas, taux de pauvreté plus élevé, nb de bas revenus plus important. Chômage structurel ; touche parfois plusieurs générations.

Solidarités familiales et de voisinage permettent-elles davantage qu'en métropole d'amortir les conséquences ?

« Partiellement vrai ». L'égalité sociale n'étant devenue réalité

qu'en 96, les gens faisaient appel à leurs familles. Depuis, progrès considérables (CMU par ex) mais subsistent « des poches irréductibles de pauvreté » et un début de délitement du lien familial notamment dû à une forte urbanisation. Personnes isolées dans les villes sont coupées de la solidarité familiale.

En outre nouvelles formes de précarité, avec phénomènes de violences, liés entre autres au trafic de drogues.

Les processus d'exclusion, voire de désaffiliation, existent-ils dans les DOM ?

Depuis quelques années « une population en totale déshérence ». Développement du sans-abrisme

Les travailleurs sociaux que vous avez pu interroger (Martinique) ont-ils les mêmes approches que leurs confrères de métropole ?

Partagent les mêmes concepts et valeurs, mais opposent souvent la « pauvreté d'antan » (avant 96) aux nouvelles formes associées à la dissolution du lien social.

Parfois rapport ambivalent avec le public : assez fréquent que des usagers instrumentalisent les services sociaux ; d'autre part travailleurs sociaux et usagers souvent issus des mêmes milieux.

Le sentiment de citoyenneté est-il vécu de la même façon qu'en métropole ? Citoyenneté « longtemps vécue comme une incomplétude. Il a fallu se battre pour acquérir les droits sociaux inhérents à la citoyenneté française »

Aujourd'hui l'accent est mis sur la notion de dignité : c'est une évolution intéressante.

Quelques points tirés du rapport annuel de la Cour des comptes

09 087 – ASH – 06/02/09 – pp. 7-8



Nous vous recommandons d'aller voir le sommaire sur Internet : c'est la meilleure façon d'aller plus avant dans les sujets qui vous intéressent.

La prise en compte de la demande d'asile
Ce point avait été traité dans le rapport de 2000
Améliorations : service unique pour piloter le système mais il faut continuer de clarifier les rôles.

Problèmes qui subsistent : délais de traitement (17 mois) et manque de places d'hébergement, malgré un « effort incontestable ».

Recommande de recourir à l'accompagnement personnalisé davantage (pour accès emploi et logement des réfugiés ayant signé un CAI).

Actions de soutien à la parentalité

« Diverses et mal connues » : médiation, REAAP
Financées par Etat et sécurité sociale ; mises en œuvre par des assoc.

Manque d'articulation entre ces dispositifs, et peu ou pas d'évaluation.

Pose la question de leur pilotage, à uniformiser.
Comme chaque année désormais, une partie du rapport est consacrée aux suites données aux observations de la cour des comptes.

Notamment traitée cette année « la question des crédits de la politique de la ville ».

www.ccomptes.fr

Mme Versini dresse un bilan mitigé du respect des droits de l'enfant en France

09 092 – ASH – 06/02/09 – pp. 18-19



Procédure ONU, un peu compliquée, mais vaut le détour.

Le Comité des droits de l'enfant (ONU) auditionne ainsi des instances indépendantes sur leur évaluation l'application de la CIDE ; ensuite il examinera le rapport du gouvernement sur ce point.

La France a ratifié la CEDE en 1990 et en 2004 le Comité avait estimé que la France avait du retard.

Mme Versini : les 14 millions d'enfants et d'ados vivant en France ont « des conditions de vie plutôt bonnes (...) et droits fondamentaux globalement respectés » mais... zones d'ombre...

Enfants étrangers : restrictions du regroupement familial, difficulté dans le versement des prestations familiales et dispositions pour les mineurs isolés insuffisamment protectrices au regard de la CIDE.

Justice des mineurs. Débats récents, modifications législatives et projets annoncés : « éloignement des exigences de la CIDE », notamment propositions commission Varinard. Mme Versini réclame l'organisation d'un « grand débat national »

Santé. En 2004 le comité s'inquiétait d'inégalités régionales d'accès aux soins, notamment en psychiatrie. Mme Versini parle de « situation critique » : dispositif saturé, CMP en « crise grave », Dpts manquant de lits en pédopsychiatrie...

Handicap. La loi 2005 est une avancée mais scolarisation pas effective pour tous et moyens insuffisants pour enfants autistes / polyhandicapés (recours forcé aux institutions étrangères).

Discriminations subsistent : enfants des gens du voyage, des familles roms et ultra-marins... www.defenseurdesenfants.fr

A noter : DEI France, FDTA, Conseil français des assoc pour droits de l'enfant : « la France marque le pas » ; invitent à un « débat national sur la situation des enfants en France »

Ordonnance 45 : un anniversaire sur fond de mobilisation

09 093 – ASH – 06/02/09 – p. 28-29



Nous n'avons pas plus d'informations sur calendrier et/ou avancement des travaux mais en attendant, on peut utilement prendre connaissance de ces prises de position. Et noter au passage combien les magistrats y participent.

Le 2 février, jour anniversaire de l'ordonnance, manifestation (Paris) à l'appel du SNPES PJJ FSU

Collectif Liberté Egalité Justice - CLEJ : lance un appel « contre une réforme régressive » et réclame l'abandon de ces orientations. Appelle à créer des « collectifs d'opposition » (□ 20 syndicats, assoc..., dont SM / LDH...).

Nombreuses initiatives : les 9 Pdts des tribunaux pour enfants Ile-de-France ont écrit au DPJJ, s'alarmant du recentrage sur le pénal..., collectif interprofessionnel dans le nord....

Aucun article autour de la chancellerie ce mois-ci, c'est tout à fait exceptionnel et certainement provisoire. Ainsi va l'actualité, ondoyante.

Néanmoins nous vous enjoignons à flâner du côté des coups de cœur avec l'expo les vieilles taules

Faire émerger une pensée critique et une parole citoyenne

09 085 – ASH – 06/02/09 – p. 26



Quelques points pour clarifier une démarche dont vous avez obligatoirement entendu parler. A vous de voir. Nous aimons cette transversalité.

Suite à la journée du 31 janvier organisée par le collectif « l'appel des appels »

Entretien avec M. Roland Gori, psychanalyste

Comment est né cet appel ?

Depuis plusieurs années, pétitions et appels lancés depuis médico-social, éducation, soins psy, justice, recherche... expriment colère et souffrance.

Partout la même plainte « nos missions sont reformatées en fonction de valeurs marchandes »

Il faut maintenant passer à la réflexion et repérer les dispositifs qui produisent ces souffrances.

En quoi cet appel est-il novateur ?

Par sa transversalité : au 2 février il comptait plus de 60 000 signatures... inattendu.

Le 31 janvier, témoignages institutionnels le matin, et spontanés l'après-midi : beaucoup d'émotion.

L'objet de l'appel n'est pas d'organiser des formes de protestations politiques mais « de partager nos expériences pour ne pas adhérer à des processus de normalisation sociale »

Concrètement qu'allez-vous faire ?

Un collectif multi-professionnel va être constitué.

Nous allons définir une charte morale et soutenir les comités locaux d'échanges qui y répondront.

Notre site internet deviendra une banque de données mais aussi un forum.

Une nouvelle journée est prévue le 21 mars.

Un meilleur encadrement des crédits et une meilleure information (proposition de loi Marini) vous semble-t-il suffisamment protecteur ?

Etre informé est toujours une bonne chose.

Mais il faudrait « responsabiliser les banques et les obliger à proposer des produits adaptés », de l'analyse des besoins à l'échéancier.

Le risque financier est essentiellement supporté par les emprunteurs, les banques ne sont donc pas incitées à la vigilance. On pourrait mesurer la part de chaque établissement dans les dossiers de surendettement et inciter / sanctionner.

Mais le fait restera que les gens ont besoin d'argent. Que proposer d'autre que le crédit ?

Certains prédisent un accès au crédit de plus en plus difficile pour les moins solvables...

Quelle alternative ? ; les solidarités anciennes ne se recréeraient pas d'un coup, et l'Etat providence est en difficulté.

Le dispositif articulé autour des commissions de surendettement joue-t-il son rôle ?

Rôle indispensable mais insuffisant. Une lutte efficace traiterait les causes (accidents de la vie et accès au crédit inapproprié, et pas seulement les conséquences. La procédure de rétablissement personnel (04), véritable avancée pas assez utilisée.

Dans l'inconscient reste l'idée qu'il faut punir les personnes endettées. Or beaucoup n'ont pas abusé et sont dans une grande souffrance.

Quelles solutions en matière de prévention ?

Un système de régulation.

Travailleurs sociaux intervenant spécifiquement dans ce domaine.

Structures d'accompagnement pour aider les ménages en amont.

Et il existe le microcrédit personnel. De 300 à 3 000 € garantis à 50 % par des fonds publics. Encore expérimental : pourrait inciter travailleurs sociaux et banques à travailler ensemble et mieux comprendre leurs logiques réciproques.

Les outils financiers ont remplacé les solidarités

09 103 – ASH – 13/02/09 – pp. 40-41



Le crédit est devenu incontournable, autant s'organiser pour qu'il ne soit pas inapproprié. Clair et où l'on reparle... du microcrédit !!! voilà qui nous fait plaisir car nous y croyons...

Entretien avec M. Gloukoviezzoff, économiste, membre de l'ONPES

Le recours au crédit à la consommation a-t-il un lien direct avec la précarité des ménages ?

Impossible à démontrer avec certitude : manque de chiffres ; on sait que dans 90 % des cas de surendettement il y a au moins un crédit. Ce crédit permet de supporter des aléas mais devient dramatique en cas de chômage technique par ex.

En quoi la financiarisation des rapports sociaux pèse-t-elle sur l'endettement des ménages ?

C'est la clé de compréhension. On recourt à des moyens financiarisés là où jouaient des solidarités familiales : garde d'enfants,

« Le crédit relève d'une logique individuelle » : on n'est plus obligé moralement mais il faut rembourser ; ce n'est pas la réponse à la précarité.

Pauvreté, précarité, discriminations : nos éléments



Nous signalons dans notre dernier numéro la montée de l'inquiétude, dans celui-ci elle s'illustre d'une manière indéniable. On ne s'attendait pas forcément à une étude sur le glanage de la nourriture. Raison de plus pour s'y intéresser mais on regrette le manque de stat.. Prévenir le suicide en lien avec la crise : au choix on s'inquiètera ou on pensera que c'est excessif.

« Glaner » la nourriture : une pratique plus ou moins assumée – www.cerphi.org

09 069 – ASH – 30/01/09

Etude demandée au CerPhi par M. Hirsch

Observation à Paris, Dijon et Amiens + entretiens

On recourt au glanage en grande majorité à cause de difficultés économiques.

La plupart des glaneurs ont un logement.

S'il est perçu comme une « optimisation des ressources disponibles », glanage plutôt bien vécu.

Mais peut être associé à une forte honte, s'il est utilisé en dernier recours.

Les personnes qui récupèrent dans les poubelles semble plutôt fragilisées psychologiquement mais celles qui se servent sur les marchés tentent de conserver une maîtrise sur leur vie.

La honte freine le recours aux services sociaux.

Moins de 25 ans : le vivent plutôt bien.

« Jeunes marginaux » vivant dans la rue ont une logique de survie. Sans relation avec le droit commun, ils exploitent « tous les plans ».

Jeunes « glaneurs alternatifs » : souvent étudiants, glanage est un moyen transitoire de gérer un budget.

26-50 ans : très hétérogène.

Certains vivent dans la rue depuis longtemps : relations distantes aux aides institutionnelles

Ceux qui ont un logement : souvent pbs d'insertion anciens. Mauvais rapports avec les AS et peut de recours à l'aide alimentaire.

Les glaneurs avec enfants à charge sont ceux qui recourent le plus à l'aide alimentaire.

Du côté des retraités, vécu comme une honte et de préférence pratiqué hors du quartier d'habitation.

Face à la crise, prévenir le geste suicidaire

09 097 – ASH – 06/02/09 – pp. 25-26

Union nationale pour la prévention du suicide réclame la mise en place d'un « plan sanitaire et solidaire ».

La situation économique et sociale influe très fortement sur le degré de souffrance psychique.

Mettre en place un dispositif d'écoute et de suivi pour les salariés victimes de licenciement économique, et pour les licenciés individuels un suivi par le médecin du travail.

Prévenir situations surendettement : sensibiliser employés de banques aux effets psychiques de la précarité financière, créer un établissement financier public pour racheter et apurer les dettes.

Créer un observatoire du suicide.

Nous signalons en février

09 121 – ASH – 20/02/09

Le Pdt de la Croix-Rouge française demande que la lutte contre la précarité soit déclarée grande cause nationale.

Aide alimentaire

L'Allemagne attaque le programme européen devant le tribunal: les stocks ayant disparu, elle estime que l'aide relève de la compétence des services sociaux nationaux. Plusieurs Etat avaient contesté la reconduction pour 2010-2013.

La Fédération européenne des banques alimentaires dénonce ces initiatives qu'elle juge inadaptées à la crise.

Les gens du voyage... tout petit dossier

09 067 – ASH – 30/01/09



On en parle occasionnellement : ces deux informations illustrent chacune à leur manière les difficultés qui persistent.

Une circulaire du ministère de l'Intérieur

Circ. INTD0800179C, 27/11/08, non encore publiée

Rappelle réglementation applicable à la délivrance de la carte nationale d'identité auprès de préfecture ou sous-préfecture du lieu d'installation « même temporaire ». Demande de ne pas y faire figurer les termes « commune de rattachement »

La Halde avait demandé plusieurs fois que soient précisés ces points.

Le montant de l'aide à la gestion des aires d'accueil inchangé au 1^{er} janvier 2009

Circ. CNAF 09-14 du 21/01/09, non publiée

Ce montant est inchangé depuis 2004 : aide aux communes gérant une ou plusieurs aires.

Dossier étrangers



L'incontournable rapport au parlement et puis des tas d'autres choses; informations qui tirent à hue et à dia et ce faisant dessinent la réalité, faite de persistances, d'avancées... et de reculs. A noter des nouvelles du SSAE... que vous avez sans doute tous appelé un jour ou l'autre... sauf les très jeunes.

5^e rapport au Parlement sur les orientations de la politique de l'immigration

09 088 – ASH – 06/02/09

Baisse du nb global de titres de séjours aux ressortissants des pays tiers : - 6,6% et notamment de l'immigration pour motifs familiaux (- 10,6%) et médicaux (- 12,4%).

Immigration professionnelle progresse en 2008.

Demande d'asile : diminution de 2004 à 2007 mais progression en 2008.

Reconduites à la frontières & retours volontaires : progression très sensible en 2008.

www.ladocumentationfrancaise.fr

(Cf. bilan de M. Hortefeux – n° de janvier)

Centres de rétention, des éléments

* Les assocs et les centres de rétention... suite

09 080 – ASH – 30/01 & Le Monde 10/02/09

Plus de 30 ont écrit au ministre de l'immigration, M. Besson et demandé une concertation.

10 (dont Cimade, Gisti, LDH, Synd avocats...) : ont saisi (06/02) le Conseil d'Etat en référé ; demandent de suspendre l'exécution du décret du 22 aout.

Le nouvel appel d'offres expire le 10 février 2009

* Le Parlement européen déplore les conditions de rétention des sans-papiers

09 126 ASH – 13/02/09

Rapport A6-0024/2009 6 05/02/09

Suite à des visites entre 2005 et 2008. Mise en œuvre déficiente de la direction 2003/9/CE.

Créer droit effectif à interprétariat et assistance juridique gratuite.

La rétention doit être une mesure de dernier recours : grief adressé en autres à la France.

Mineurs : rétention autorisée seulement s'ils sont accompagnés de leurs parents et strictement réservée au cas où l'intérêt supérieur de l'enfant l'exige.

Demande mise en place système d'inspection permanente des centres de rétention.

09080 – ASH – 30/01/09

* ODSE et chiffres de l'immigration clandestine

M. Hortefeux citait diminution du nb bénéficiaires AME (- 4.2%) comme indicateur de cette baisse

ODSE : l'AME peut concerner des personnes en situation régulière, le nb des bénéficiaires n'est pas exactement connu, et ces chiffres ne doivent pas être instrumentalisés....

* Panorama des initiatives sur l'accès au logement des réfugiés dans 15 pays européens

Pays nordiques et Pays-Bas ont mis en place des politiques spécifiques : ailleurs, des initiatives.

France Terre d'asile – www.france-terre-asile.org

09 113 – ASH – 13/02/09- pp. 21-22

Le SSAE veut devenir une plate-forme ressources sur les migrations - www.ssaе.net

04/05 : transfert de ses missions de service public à l'ANAEM.

Le SSAE date de 1926, il continue son activité associative et devient Soutien solidarité et Actions en faveur des Emigrants.

En décembre 2008, appel aux dons... Il faut « passer à un autre modèle économique » : mise sur le renforcement de son engagement dans le débat public et prépare la rédaction d'un « Livre vert » pour fin 2009 ; et pourquoi pas un Livre blanc en 2011 avec des propositions de politiques publiques.

09 110 – Le Monde 07/02 & ASH 13/02/09

M. Besson encourage les clandestins à collaborer avec la police contre un titre de séjour

Circ. IMIM0900054 C 05/02/09 à paraître BO

Possibilité ouverte par loi 07/06 : visait au départ les prostituées étrangères et leurs proxénètes.

Pourrait être délivrée une carte « vie privée et familiale », et de résident si condamnation.

Les assoc. : dénoncent l'inefficacité d'une disposition qui incite de plus à la délation.

FDTA : « spectaculairement inefficace »

Petit tour d'horizon en février

09 096 – ASH – 06/02/09

HALDE : la durée de validité d'un titre de séjour n'a pas à entrer en ligne de compte pour l'attribution de l'AAH

Délibération 2008-271 - www.halde.fr

Elle recommande au ministre du travail d'adresser des instructions aux MDPH.

09 128 – ASH – 13/02/09

* Conseil d'Etat : le « principe de l'unité de famille » n'est pas applicable aux bénéficiaires de la protection subsidiaire – 283245-05/01/09

Alors que le statut de réfugié est souvent accordé par l'OFPPA aux proches des réfugiés

Forum réfugiés s'insurge contre cette décision

* M. Besson met en place la première étape du « parcours d'intégration » dans le pays d résidence des migrants – Circ. IMIG0900055C

Pour les dossiers de demande de visa déposés depuis le 01/12/08 : tests et formations de connaissance de la langue française et des valeurs de la république.

* 4 « pôles interservices éloignement » expérimentés – circ. 31/12/08, BO n° 1 Immig.

« Cellule d'appui aux préfetures » : coordonner suivi des dossiers et notamment des éloignements pour éviter échecs dû à une erreur de procédure.

Travaux et initiatives

09 127 – ASH – 13/02/09

Français - appellation contrôlée -GISTI

Quel vécu pour les naturalisés et quels symboles et obstacles dans le parcours de naturalisation ?

Plein Droit n° 79 – pleindroit@gisti.org. – 9 €

MDM décrit la vulnérabilité des prostituées chinoises - www.medecinsdumonde.org

Sur les 4 sites d'intervention de son « Lotus bus »

Convention FDTA / MGEN

Pour faciliter l'accès aux soins psychologiques des demandeurs d'asile hébergés par FDTA en Ile-de-France.

Dans son rapport 2006 l'ANAEM indique que 30% des personnes ayant passé visite médicale (cadre du CAI) ont besoin de soins.



TRAVAIL SOCIAL

L'Observatoire national de l'enfance en danger : 4° rapport annuel + une enquête sur la situation des pupilles de l'Etat au 31/12/07

09 104 – ASH – 13/02/09 – pp. 5-6



Décret non parus, données chiffrées toujours fragiles... mais sur le terrain des avancées ? Nous le voyons un peu ainsi.

Déplore que le fonds national de financement de la protection de l'enfance n'ait pas été créé. Pour compenser les charges résultant de la loi 2007.

Mme Morano annonce un décret imminent.

Une enquête sur les cellules de recueil des infos préoccupantes (04 - 06/08) : 54 Dpts centralisaient ces données avant la loi. Au moment de l'enquête il y a 68 cellules. Structures légères.

La loi a prescrit recueil, traitement et évaluation des infos « à tout moment » et élargi les possibilités de traitement de l'urgence hors cadre judiciaire.

L'ONED préconise un dispositif d'astreinte (nuit ou WK) et un accueil provisoire en dehors des heures d'ouverture des services.

« Fragilité des chiffres » : en attendant observatoires départementaux et transmission des données par les cellules départementales.

Pour 2006, augmentation de 4 % du nb de mineurs bénéficiant d'au moins 1 mesure (1,88% de l'ensemble des mineurs) ; stabilité du nb de jeunes majeurs dans ce cas (0,88 % des 18-21 ans).

Contrastes départementaux toujours marqués.

2003-2006 : proportion d'enfants bénéficiant d'au moins 1 mesure en augmentation (2,7 % par an) ; nb d'enfants concernés par une double mesure en baisse (de 7 à 4 %).

Pupilles de l'Etat : « il semble qu'on s'approche d'un seuil non compressible d'enfants » dans cette situation, avec 2 312 enfants au 31/12/07.

Moins 2 % en 07 contre 6 % par an entre 99 et 06.

Augmentation du nb de naissances sous le secret pour la première fois depuis 2001 (+ 8 %).

Aucune famille adoptive pour 55 % des enfants (pbs santé, âge élevé, fratrie...)

Documents dispos sur www.oned.gouv.fr

Oser le sursaut pour ne pas disparaître

09 102 – ASH – 20/02/09 – pp. 30-33



Reprend des choses qui ont été dites déjà mais c'est une manière de récapitulatif bien fait, émaillé de biblio. Nous vous engageons

à vous y reporter.

Le doute est inhérent au travail social et le contexte le renforce : la mobilisation des travailleurs sociaux à l'appel des appels en est une illustration.

FNARS 11&12/12/08 : « le travail social sert-il encore à quelque chose ? ».

Secteur inscrit plus que jamais dans les politiques publiques, avec un « objectif presque illimité » mais sans définition politique et collective de la finalité de sa mission.

M. Autès : question sociale posée en référence à l'économique et travail social « pratiquement absent du débat politique » (socio).

M. Lafore : depuis années 75, logique de dispositifs et culture de résultat. (prof droit IEP Bordeaux)

Empilement des procédures, forme « d'injonction au projet », et vient la peur de l'instrumentalisation (cf. M. Chauvière)

Le secteur peut exécuter les politiques publiques ou faire valoir son expertise (garant d'un certain modèle de société). Se contenter de maintenir le lien social ou contribuer à la justice sociale ?

60% des professionnels en assocs : renforcer articulation entre leurs missions et la gouvernance est une demande qui revient souvent.

Quant au projet d'établissement, il parle souvent davantage de dispositifs que de valeurs.

Les réseaux se développent : pb de reconnaissance par les tutelles nuit à leur pérennisation.

Une des forces c'est l'innovation : remettre en cause la commande publique si elle ne répond pas aux besoins. Mais jusqu'où ?

Certains refusent de « servir le désordre établi » (M. Mecca, fondateur des Compagnons de la nuit)

D'autres refusent de confondre travail social et action militante.

Etre en dehors du droit rencontre des limites...

De toute façon il faut convaincre de l'utilité des expérimentations pour les pérenniser et là se pose la notion d'efficacité du travail social.

M. Merien : il faudrait aborder la question de l'évaluation des coûts sous l'angle des « coûts sociaux évités (...) le travail social a un coût mais il n'a pas de prix ! » (prof sciences sociales Univ. Lausanne). Fait remarquer qu'il est peut-être plus adapté à accompagner les situations de croissance que les bouleversements sociaux...

FNARS : demande l'amélioration des systèmes d'observation ; construire une « alliance entre professionnels, usagers, responsables politiques et médias » et s'appuyer sur le champ universitaire.

Les menaces ressenties sont nombreuses : « sanitarisation » (ARS), question des formations, mise en concurrence ...

Sur le site www.fnars.org, programme des journées de décembre et prochainement une synthèse.

On peut se reporter à la prise de position de l'Uniopss sur la question des appels d'offres (dossier Professions sociales)

Achever la réforme engagée avec la loi 2002-2

09 111 – ASH – 13/02/09 pp. 29-30



Nous avons aimé, et beaucoup même. Nous vous engageons à le lire. Une réflexion sur la coordination qui ne s'appuie pas sur des exemples, aussi précieux soient-ils mais sur une proposition concrète réglementaire. Très constructif.

Par M. Barreyre, Directeur Cédias-Musée social
Les situations difficiles ne sont plus marginales et relèvent

souvent d'un cumul de problèmes.

Loi 2002 induit la nécessaire coordination entre sanitaire, social et médico-social (passage de la logique d'établissement à celle du service rendu (place centrale de l'usager) ; et la réforme protection de l'enfance y incite fortement.

Mais cette évolution ne va pas de soi.

Le Cédias-Musée propose d'introduire dans le CASF une mission première et commune de « prévention et ce veille partagée sur leur territoire de proximité » (à la fin de l'art. L.312-1 répertoriant établissements et services).

Actuellement la mission de « prévention des risques sociaux » est attribuée à l'action sociale de manière générale, « c'est-à-dire à personne », ou à la prévention type PMI, ... (CASF art. L.311-1)

Par cette veille partagée « on se libère de l'objectif de prévention de la délinquance pour se situer au niveau plus général des risques sociaux » ; on sort de « l'alerte aux politiques ».

Attention portée aux situations de vulnérabilité, possibilité d'échanger, plus de fins de non-recevoir entraînant des dégradations sociales.

Le mode de financement ne serait plus structuré autour de prix de journée ou de place mais autour de la notion de « situation » ; les structures d'un territoire étant considérées comme des ressources.

Et le mode de contrôle s'effectuerait aux services rendus et non plus « à la place occupée ».

Donc veille partagée, mission de formation des acteurs de droit commun (enseignants...) et évaluation effectuée à la fois sur le territoire et pour chacune des structures.

Ce qu'insérer veut dire

09 129 – ASH – 20/02/09 pp. 28-29



Voici des configurations que vous connaissez.. et un appel au sens politique du travail social qui a été déjà été entendu. Il n'en perd pas pour autant sa pertinence. Allez voir.

Par M. Bizet, travailleur social dans le service « bail glissant » de ELIA (Marseille)

Quel sens pour l'insertion dans le contexte actuel ? En théorie c'est évident mais la pratique est entachée d'incohérence.

Insertion par l'emploi

Place prépondérante dans le discours dominant : le travail est la base de l'inscription dans la société et il apporte donc aussi reconnaissance sociale.

L'insertion par l'emploi doit développer la formation pour faire accéder au monde du travail.

Mais le processus d'exclusion est considéré par beaucoup comme structurel...

Alors comment faire avec ceux qui ne trouveront jamais de travail ?

Si on veut éviter la dérive statistique il faut assigner à l'insertion par l'emploi des objectifs en accord avec la réalité.

Chaque personne a besoin d'être reconnue comme sujet : ne pourrait-on pas penser plutôt en terme d'activité que de travail par ex. ?

Insertion par le logement

Apporter un toit à qui en a besoin et accompagner socialement pour permettre le maintien dans le logement.

Mais 15 % de la population en France est mal ou pas logée (Fondation Abbé Pierre). Alors ?

Les intervenants ne peuvent dans ce contexte être autre chose que « des casques bleus du social ».

En plus le social est souvent montré du doigt : trop cher..., et ses métiers peu valorisés.

Les acteurs sociaux doivent « être légitimement considérés comme des personnes ressources pouvant éclairer les choix politiques »

Il est urgent qu'ils se positionnent ainsi.

« Sans son rapport au politique, quel est le sens du travail social ? »

Contact : info@eliasud.org

Un entretien avec M. Lapeyronnie sur « le ghetto »

09 074 – ASH – 30/01/09 – pp. 34-35



Magnifique !! voilà vous regardez, vous voyez, vous vous énervez peut-être aussi !! nous n'avons pas traité ce qui l'était déjà dans le texte du numéro de septembre... auquel on peut se reporter.

On refusait d'appliquer ce terme aux quartiers en difficulté : conviction que le modèle français la ségrégation n'était pas raciale comme aux USA.

Mais dans le quartier où j'ai enquêté plus de 80 % de la population est d'origine africaine ou maghrébine, et il y a 2 fois plus de chômage que dans la moyenne nationale.

« Cette concentration a fini par fabriquer un mode de vie particulier que j'appelle le ghetto ».

Je désigne par là « un ensemble de conduites sociales fabriquées collectivement dans un espace territorialisé qui n'est cependant jamais complètement fermé ».

Ambivalence : « cage et cocon »

Ces populations se replient sur ce qui leur reste : les formes très traditionnelles de rôles sociaux. Forte contrainte collective, qui pèse lourdement sur les femmes.

« Le racisme de type colonial » enferme les hommes dans une identité raciale (et sexuelle, négative) et tend à favoriser l'émancipation des femmes. Par ex les boîtes de nuit acceptent les filles mais refusent les garçons.

Les hommes se définissent comme futurs pères et les femmes sont vierges ou putains. Modèle patriarcal sauvegarde un peu la dignité des hommes.

Tensions très fortes, notamment entre femmes.

Le travail social est-il encore possible dans le ghetto ?

Le travail social échange des normes contre une promesse d'insertion... mais plus grand-chose à offrir... perte de crédibilité.

Relations instrumentales où chacun fait semblant : d'adhérer aux normes (contre aides immédiates) et d'être en capacité d'améliorer les situations mais plus personne n'y croit.

Cela explique le rapport distant, voire agressif, envers les institutions.

Pensez-vous qu'il y ait eu un désir politique dans les émeutes de 2005, et que les ghettos puissent générer une expression politique ?

Les émeutiers de 2005 n'étaient pas des militants mais on les a cantonnés dans la délinquance... et ce n'était pas la réalité.

Je ne crois pas beaucoup au ghetto comme base d'une construction collective positive. Et il y a une absence de relais pour prendre en charge les revendications.

Alors on continue à produire de la violence collective.

Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui- Laffont – 22 €

... et une réponse de M. Ott : « les habitants des quartiers ne se replient pas sur eux, ils

sont relégués »

09 115 – ASH – 13/02/09 – p.28



Voilà un droit de réponse bien senti.. et dont nous entendons l'humanité même si devons avouer notre penchant pour des analyses plus complexes sur des questions complexes.

« Ces 10 dernières années nous avons assisté à l'accélération d'un mouvement d'éjection et des renvoi des enfants, ados et adultes des quartiers pauvres hors des institutions et des structures qui avaient été pensées et créées pour les milieux populaires »

De moins en moins d'enfants « des quartiers » dans les cantines, séjours de vacances.... Centres culturels... s'adressent à d'autres publics.

Règlementations (inscriptions, réservations, tarifs) et offre ne cadrent pas du tout avec des populations « bien plus à la recherche de liens que d'activités et de relations plus que de prestations ».

« Pas un ghetto mais le creuset d'innombrables différences qui n'ont besoin que d'un peu d'attention » pour devenir richesse.

Les travailleurs sociaux ne sont pas dépassés, « mais le plus souvent oubliés et ignorés », voire dénigrés.

On y rencontre souvent « plus d'ouverture d'esprit (...) que dans de nombreux centres villes »

Curieux « de porter à la charge des victimes les stéréotypes qu'ils subissent déjà et que l'on renforce en leur apportant une caution scientifique »

Le don, un barrage contre les dogmatismes

09 070 – ASH – 30/01/09 – pp. 24-25



Cet article nous déconcerte, pourquoi le cacher ? Raison de plus pour vous le soumettre, avec les liens internet susceptibles de vous éclairer.

Par M. Poirier, formateur à l'EFPP

« Si tu veux, tu peux » : on peut résumer ainsi les signaux adressés aux personnes en difficultés.

Mais la question est complexe : les travailleurs sociaux sont parfois confrontés à des personnes donnant le sentiment de profiter d'un système.

On a du mal à trouver des arguments sur ces points.

Dans le secteur équipes souvent confrontées à un management inadapté aux pratiques pros : mise en concurrence des salariés, indicateurs d'évaluation décalés... et engendrent plaintes et colère.

Mais il ne faut pas pour autant entrer dans un repli sur soi et une « idéologie défensive de métier ».

Il faut opposer une résistance constructive aux tendances à l'œuvre. Etayer l'expertise et injecter du sens donne une meilleure prise sur le monde.

Les dirigeants d'assocs doivent offrir un cadre qui favorise réunions et confrontations : il faut donner du crédit au débat, source d'innovation.

Le concept du don donne des réponses théoriques et concrètes, au niveau de la pratique éducative et de la conduite d'équipe.

« Cycle de 3 gestes - donner, recevoir, donner - associé à 4 composantes – attention à soi et souci de l'autre, liberté et sentiment d'être l'obligé de. »

Développe estime de soi et facilite la reconnaissance

indispensable au vivre ensemble.

Au travail : dirigeants « osent » la confiance et en retour salariés sont dans la critique constructive.

Pourrait contribuer à ce que le secteur :

Conserve ses racines humanistes ;

Témoigne d'un engagement concret auprès des personnes en difficulté ;

S'oppose à la destruction du lien social ;

Maintienne son niveau de qualification ;

Développe une expertise communicable ;

Propose un modèle de management innovant.

Contact : p.poirier@efpp.fr – www.donpoirier.fr

Expériences, points de vue, éléments repérés



Très beau dossier sur l'architecture et les établissements : même si la prévention spécialisée est par nature en dehors des établissements, le concept et les réflexions sont à lire. Et toujours bien sûr la prise en charge globale... qui devrait vous plaire.

L'architecture au service de l'action sociale

09 112 – ASH – 13/02/09 – pp. 32-39

« L'expérience nous démontre que le bâtiment est porteur des troubles de l'institution » André Morel, cabinet d'ingénierie sociale. Pourquoi pas penser le travail social à l'aune du bâti ?

Traité essentiellement à partir des exemples du CHRS La Cité de refuge construit dans les années 30 par Le Corbusier (Paris) et de l'IME Le Clos Fleuri (Haute Savoie).

Une prise en charge globale de jeunes par Notr'Asso à Paris – www.notrasso.fr

09 118 – ASH – 20/02/09 – pp. 34-37

Depuis 1984, associe travail éducatif et soutien psy (par des psychanalystes) pour garçons et filles 17-21 ans pris en charge ASE.

Il s'agit « d'accepter de se poser en acteurs de [sa] propre vie » ; parcours progressif vers l'autonomie : chambre d'hôtel, studio en résidence hôtelière, puis indépendant. Soutien psy parfois difficile à faire accepter : il faut adapter l'intervention ; et la tutelle a parfois du mal à entendre que l'on travaille sur du long terme...

Sur les 48 jeunes accompagnés en 2008, 14 ont quitté l'assoc en ayant un emploi et 5 avaient leur propre logement ou étaient en voie de l'obtenir

Enfants adoptés : une vulnérabilité et des besoins de mieux en mieux cernés

09 074 – ASH – 30/01/09 – pp. 26-29

4 pages faisant état des recherches en cours en France et ailleurs l'état cognitif, scolaire, psychoaffectif, professionnel etc. des enfants adoptés. Tous ces résultats ne coïncident pas, ce qui témoigne de la complexité du débat. Peut s'avérer utile mais manque de liens Internet.

A noter : Parentalités et filiations adoptives

Origines, mise en place du sentiment de filiation et son devenir dans l'adolescence, + question de l'accès aux origines - www.parentel.org – 10 €

Une démarche qualité en établissement

09 075 – ASH – 30/01/09 – pp. 30-33

Reprend dans le détail la mise en œuvre (chartes, questionnaires, bilans etc.) de ce processus mené par le CAPS, structure d'accompagnement des personnes handicapées (500

salariés et 750 usagers sur 5 établissements).

La base était d'avoir une démarche d'interrogation permanente » et un système « tridimensionné » pour favoriser le croisement des points de vue des agents, des usagers et de leurs familles.

Rénovation de la CC 66 : quelques éléments

09 086 – ASH – 06/02 & Lien Social 29/01/09



Nous savons bien que vous êtes au courant ; ici nous donnons les très grandes lignes...

Négociation du 30 janvier

Syndicats patronaux : annoncent la décision « d'entrer en négociation ».

Accord de méthode à l'ordre du jour du 19/02.

Syndicats de salariés posent leurs conditions : négociations autour de la structuration des qualifications, diplômes et métiers reconnus par la branche et amélioration des salaires liée au déroulement de carrière notamment.

Négocier à partir du texte conventionnel et non à partir du projet patronal.

ONES : s'inquiète du statut de « technicien supérieur d'éducation » du projet employeurs et du découpage de la filière éducative (plusieurs niveaux d'intervention).

Professions sociales et établissements



A lire bien sûr la prise de position de l'Uniopss en notant que le mot politique y revient souvent. Nous aimons l'article un peu provocateur sur les formations de travailleurs sociaux, décidément très attaquées ces temps-ci. A vous de voir.

Les recommandations de l'ANESM ne sont pas en lien avec le quotidien de la PS... mais avec les préoccupations du secteur néanmoins... Quant au CSTS, c'est à suivre.

09 120 – ASH – 13/09 – p. 25

L'Uniopss : l'émergence des appels d'offres menace l'intérêt général www.uniopss.asso.fr

Ex de la mobilisation de travailleurs sociaux (Bouches-du-Rhône et Gard) contre appels d'offres lancés pour accompagnement RMIstes.

L'Uniopss fait état de témoignages « de ce passage d'une logique de partenaire à celle de prestataire (...) sujet de préoccupation nécessite pour le secteur de se positionner techniquement et politiquement »

« Associations non seulement confrontées à des mises en concurrence entre elles, mais également avec le lucratif » (services à la personne et petite enfance notamment).

« Les premiers retours de l'application du code des marchés publics par les collectivités locales pour l'accompagnement des publics relevant de l'IAE montrent un risque avéré de dérive de l'objet même de l'IAE qui pousse les structures à se concentrer sur les publics les moins en difficulté »

Prévoit d'interpeller les collectivités publiques et de veiller à la remobilisation du niveau politique des associations.

09 091 – ASH – 06/02/09 – pp. 30-31

La formation des travailleurs sociaux : un modèle « désuet » ? - Par M. Murat, Directeur d'un CHRS

« On a du mal à trouver des stages, la gratification est donc inadaptée ». On entend cela partout. Et pourtant pb antérieur au décret sur la gratification.

Le modèle de l'alternance se justifie pour les professions très techniques ; les travailleurs sociaux de plus en plus doivent élaborer des projets, rédiger... toutes choses que des formations universitaires enseignent très bien. En outre les écoles véhiculent une vision désuète avec différentes filières très spécialisées alors que l'on demande de plus en plus de polyvalence.

2 ans d'université + formations complémentaires ce serait très adapté. Et avec la décentralisation, il y aura des appels d'offres, et des universités sur les rangs...

« Quant à la gratification, elle doit devenir aussi banale que le salariat, comme une évidence, comme un progrès social »

Contact : herve.murat@ahis46.org

A noter un entretien avec M. Gauthier, Pdt d'Unaforis - (fédère Aforts et GNI) – 09 068

Décidé à inscrire formations sociales dans le modèle supérieur européen. – ASH – 30/01/09 p. 23

Une enquête ANESM : 60 % des établissements se sont déjà engagés dans l'évaluation interne

09 109 – ASH – 13/02/09 – pp. 12-13

En 2008 auprès de 3000 établissements et services

Secteur handicap : 75 % ;

Protection de l'enfance et exclusion : 50 %

Démarche participative, effet de remobilisation du personnel.

Manque de temps identifié comme frein principal.

www.anesm.sante.gouv.fr

Quel avenir pour le CSTS ?

09 109 – ASH – 06/02/09

Le 9 juin 2009, il n'aura plus d'existence réglementaire, (décret 06/06 sur commissions administratives à caractère consultatif).

Le bureau du CSTS prépare des propositions avec l'idée de le rendre plus réactif.

Travail de l'ANESM

09 109 - ASH – 30/01/09

Elle publie 3 nouvelles recommandations de bonnes pratiques professionnelles

- L'encadrement dans la prévention de la maltraitance
- L'ouverture de l'établissement sur son environnement
- Les attentes de la personne et le projet personnalisé

www.anesm.sante.gouv.fr/ rubrique publications

Et dévoile son programme pour 2009

09 094 – ASH – 06/02/09

Compléter les recommandations et assurer leur déploiement: « Ethique et cadre déontologique, soutien aux professionnels, partenariat et réseaux, accès aux soins des personnes handicapées. + Recommandations ciblées pour lever obstacles à l'avancée de l'évaluation interne.

Préparer l'audition publique sur la vie affective et sexuelle des personnes handicapées.

Déploiement de l'évaluation externe : assurer une régulation du marché ; procédure d'habilitation des organismes devrait être opérationnelle au 1^{er} trim.

Un règlement intérieur peut interdire au personnel éducatif de recevoir à domicile les mineurs dont il s'occupe

09 109 – ASH – 13/02/09

Cour Cass – 13/01/09 – pourvoi 07-43.282 FS-PBR

Eléments sur le handicap



On s'attend à un bilan de la loi 2005, mais en fait il y a deux bilans : celui du gouvernement et celui des associations et du Conseil national consultatif... pareil clivage n'est pas courant à ce niveau. En fait dans toute cette rubrique se pose encore et toujours la question complexe de l'égalité. Aristote déjà disait qu'elle «ne résulte pas du traitement identique de situations différentes»... La culture s'en mêle vous le verrez et vous pouvez aussi aller voir du côté des Coups de Cœur.

Loi « handicap » : le CNCPH estime que le bilan du gouvernement est loin de la réalité du terrain

09 105 – ASH – 20/02/09 – pp. 5-6 & 21-22

Le Conseil national consultatif dénonce un bilan d'autosatisfaction sans analyse critique.

PCH : 58 000 bénéficiaires ; mais « ne garantit pas l'égalité de traitement sur tout le territoire » -CNCPH

Accessibilité : plan de relance accélérera chantiers et un observatoire sera créé; mais « les objectifs de la loi ne pourront être tenus » CNCPH

Scolarisation : 170 000 élèves en milieu ordinaire (+ 30 % par an depuis entrée en vigueur de la loi) ; mais « éloigné de la réalité du terrain » - CNCPH

Emploi / ressources : le rôle des MDPH doit être déterminant et fin 2009 l'AAH atteindra 682 €.

CNCPH : favorable à un revenu minimum égal au SMIC et inquiet du lien fait entre demande AAH et évaluation de la qualité de travailleur handicapé.

Les associations sur la même longueur d'onde que le Conseil national : manque de ressources et de places, contrats précaires, scolarisation « difficile », accessibilité « catastrophique »....

Pour le bilan : www.travail-solidarite.gouv.fr

Nous signalons en février

09 107 – ASH – 20/02/09

*** Exposition « le talent ne fait pas de différence »**

38 panneaux sur 12 célébrités (9^e s. av. J.C. à nos jours) représentant des handicaps différents.

Biographie, description du handicap et citation interpellant sur le handicap.

« Passer par la culture permet de sensibiliser le public sans exhibitionnisme ni culpabilité »

Demander à regardenfrancecompagnie@wanadoo.fr

* AAH : la condition exigeant qu'un demandeur avec taux d'incapacité de 50 à 80 % n'ait pas occupé d'emploi pendant l'année précédant sa demande est supprimée.

Circ. DGAS/1C/2009/17 – 19/01/09 – à paraître BO

* Le Rapport Gallez

Propositions contre l'exil forcé des personnes handicapées (et/ou âgées) en Belgique : 6 500 cas.

www.ladocumentationfranaise.fr

A suscité échanges très vifs entre le GRATH et Mme Gallez, dispos sur www.accueil-temporaire.com

* La classification internationale du fonctionnement du handicap et de la santé (CIF-EA) spécifique enfants & ados traduite en français- Extraits& commande www.ctnerhi.com.fr

09 106 – ASH – 13 /02/09

* La part des prestations liées au handicap dans le PIB reste stable, à 1,91 %

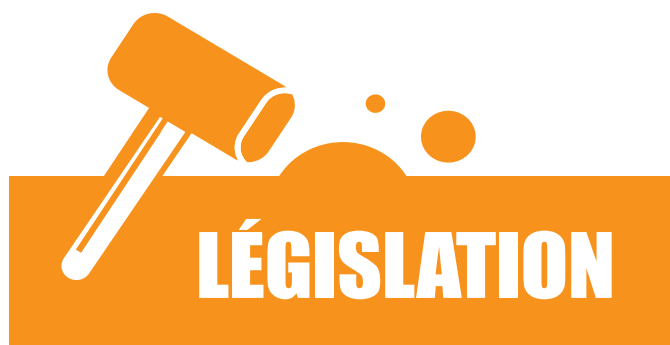
Elles représentent 6,6% de l'ensemble des prestations en 2007.

En 90 part dans le PIB = 1,73 %.

DREES – E&R 677 - www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr

* Le taux d'emploi direct des personnes handicapées masque des dynamiques diversifiées
Lié à une attitude volontariste des entreprises.
www.agefiph.fr – espace documentaire

09 071 – ASH – 30/01/09
Propositions pour améliorer l'accès aux soins courants des personnes handicapées
3 millions de personnes en situation de handicap
Audition publique par Haute autorité de santé.
www.has-sante.fr & dans les ASH un entretien avec M. Belorgey, Pdt de la commission d'audition.
Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
l'obligation de scolarisation commence dès 3 ans
requête n° 0408768 / 12/12/08
L'Etat à nouveau condamné pour carence sur le fondement de textes antérieurs à la loi 2005...



Notre sélection de février 2009



Certaines informations qui auraient fait l'objet d'une brève sont signalés désormais ici, par le biais du décret ou de l'arrêté qui les formalisent ; donc nous vous engageons à consulter cette rubrique qui nous permet de traiter de l'info tout en gagnant de la place pour d'autres... éternel dilemme.

09 072 – ASH – 30/01/09

* Le versement d'une aide exceptionnelle de fin d'année aux bénéficiaires de l'ASS et de l'allocation équivalent retraite est confirmée
décret n° 09-96 du 26/01/09, J.O. 28/01/09

09 100 – ASH – 06/02/09

* Un comité interministériel pour l'adoption est créé : coordonner politique du gouvernement
décret n° 09-117 du 30/01/09, J.O. 01/02/09

* Le ministre du Budget est en charge de l'évaluation des politiques publiques.

décret n° 09-119 du 30/01/09, J.O. 03/02/09

* L'extension de l'expérimentation du CPTP à de nouveaux bassins d'emploi est confirmée
décret 200 9- 111 + arrêtés - 30/01, J.O.31/01/09

* Les textes permettant une meilleure indemnisation du chômage partiel sont parus
décret n° 2009-110 du 29/01/09, JO du 31/01/09

* Le taux de remboursement de l'assurance maladie en cas de non-respect du parcours de soins coordonné est fixé à 30

%, contre 70 % dans le cadre du parcours coordonné

Avis de l'UNCAM, JO du 30/01/09

09 130 – ASH – 13/02/09

* Une bourse de 4 800 € est créée pour les étudiants étrangers « méritants », dont la famille est établie durablement en France et qui ont obtenu résultats scolaires remarquables (IUT / STS ...)

Arrêté du 03/02/09, J.O. 05/02/09

09 131 – ASH – 13/02/09

* Les transports d'enfants seront interdits les samedis 11 juillet et 1° août 2009

Arrêté du 06/02/09, J.O. 18/02/09

Les cahiers juridiques des ASH



L'aide aux organismes logeant à titre temporaire des personnes défavorisées

09 132 – ASH – 20/02/09 – pp. 51-56

Montants au 1° janvier 2009

L'ALT n'avait plus été réévaluée depuis 2004.

La loi de financement sécurité sociale pour 2009

09 132 – ASH – 20/02/09 – pp. 43-50

Loi n° 2008-1330 du 17/12/08, J.O. 18/12/08

Maladie, famille, retraite, accidents du travail, lutte contre les fraudes.

Ambitions revues à la baisse suite à la crise : vise le retour à l'équilibre du régime général à l'horizon 2012 au lieu de 2011.

Revalorisations : ASS, ATA et AER

09 132 – ASH – 13/02/09 – pp. 45-48

Revalorisés de 1,5 % au 1° janvier.

La prime « exceptionnelle » de fin d'année pour ASS & AER a été reconduite.



Nous retenons en février 2009



Décidément contrats aidés... traitement social du chômage... vous connaissez tout cela par cœur ; c'est la tendance qui est à noter... pour les ESAT en revanche la tendance

est toujours la même... juxtaposition qui pourrait être drôle à cela près bien sûr qu'elle ne l'est pas le moins du monde.

Autour des missions locales

09 089 – ASH – 06/02/09

Une circulaire assouplit la gestion des contrats aidés du secteur marchand

Circ. DGEFP n° 1 du 23/01/09, à paraître BO

Détaille dispositions pour accroître prescriptions CIE (privilegier CDI) et CI-RMA (augmenter nb).

En outre les missions locales, Cap Emploi, organismes privés de placement, et ETT pourront prescrire des CIE. Cible surtout les jeunes : notamment pour les sorties de CIVIS. (Décret à venir.)

Quel accompagnement en mission locale pour les jeunes sous main de justice ? La Pde de l'ANML défend l'idée de conseillers dédiés à cet accompagnement. Expérimentations menées depuis 2006 par la DIV dans 6 Dpts : financent 25 postes et c'est concluant.

Versement de l'aide au poste aux ESAT

le GEPSO interpelle Mme Létard

09 122 – ASH – 06/02/09

Cette aide complète la rémunération des travailleurs handicapés ; elle est avancée par les établissements et remboursée par le Cnasea. Depuis octobre 08, certains ESAT ne l'ont pas reçue... met en difficulté les établissements « de taille modeste »... comme chaque année !!

Chômage : mauvais chiffres en décembre

09 090 – ASH – 06/02/09



Que dire ? pour les jeunes on est confrontés à des chiffres réellement alarmants, mais nous ne vous apprenons rien...

Stats Pôle emploi & Ministère

Progression de 2,2 % en décembre (8° hausse consécutive) et de 11,4 % en 1 an.

Pour les moins de 25 ans

Hausse de 3,4 % en décembre - Hausse de 19,5 % en 1 an
Inscriptions à Pôle emploi suite à fin de mission d'intérim + 20,3 %, à licenciement économique + 16,1 %, à une fin CDD + 5,6 % et premières entrées + 6,1 %.

Sorties pour reprise d'emploi déclaré en baisse de 9,2 % et pour entrée en stage en augmentation de 2,2 %.

Le nb de demandeurs d'emploi de catégorie 1,2 & 3 n'ayant pas exercé d'activité réduite au cours du mois a augmenté de 2,5 % en décembre, et de 9,6 % sur 1 an.

DARES- 1° Infos 1° synthèses n°05.2

www.travail-solidarite.gouv.fr

Chômage : éléments utiles en février 2009



Utile peut-être mais pas vraiment déterminant...

09 073 – ASH – 30/01/09

Les aides accordées par Pôle emploi depuis le 1° janvier 2009 - instructions 08-30 (23/12/08) & 08-43 (08/01/09) BOPE n° 2 (15/01/09)

Détaillent nature et conditions d'attribution

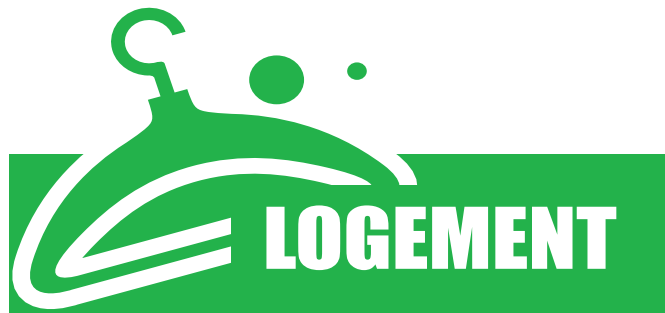
Aides à la recherche d'emploi : frais transport

Aides à la reprise d'emploi : transports, déménagement, frais de double résidence

Aides à la garde d'enfants de moins de 10 ans pour parents isolés

Aides au développement des compétences : formation préalable au recrutement et formations conventionnées

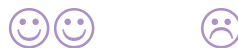
Aides à l'embauche : VAE



Si vous voulez aborder les choses d'une manière un peu différente, allez donc voir la bibliographie du 20 février

Rapport Bouchet : 7 propositions pour faciliter l'accès au DALO

09 083 – ASH – 06/02/09 – pp.5-6



Il en est de celles-ci comme de beaucoup de préconisations : en creux elles dessinent la réalité et c'est intéressant... et puis elles ont à suivre. Celles-ci ont été validées par le ministère, c'est donc encore plus intéressant de suivre.

Examiner les moyens de faciliter les démarches : c'était la mission confiée à ce groupe de travail.

Remédier au manque d'information

Principale raison de l'écart entre nb d'éligibles et nb de dossiers déposés. Recommande une campagne « massive, ciblée et de proximité ». Document décrivant situations prioritaires, et indiquant les lieux où retirer un formulaire. A disposition dans mairies, CAF, assocs, centres d'hébergement...

Mettre au point de nouveaux formulaires pour le recours amiable : explicitant les pièces à fournir.

Mieux assister les requérants

Etablir un « partage clair des responsabilités » entre services publics et assocs agréés sur ce point.

En outre, accompagner en cas de refus (recours), de décision favorable (se positionner sur l'offre), et de relogement (accompagnement social).

Que les préfets s'assurent sous 6 mois que tous les travailleurs sociaux aient reçu une formation.

Améliorer la qualité de l'instruction

Les services instructeurs doivent être « pro-actifs » : chercher infos détenues par les organismes sociaux, commanditer enquêtes sociales...

Diffuser un guide des bonnes pratiques et des pratiques à proscrire et assurer une bonne coordination

Mme Boutin souhaite voir ces propositions mises en œuvre « dès le 1° semestre 2009 » et demande que la mission soit prolongée pour l'Île de France.

En outre elle invite le comité de suivi du DALO à se saisir de la question du partage des responsabilités Etat / collectivités locales / assocs.

www.ladocumentationfrancaise.fr

Rapport annuel de la fondation Abbé-Pierre : le DALO, un droit dilué dans la pratique ?

09 084 – ASH – 06/02 – pp.23-24 & GazCom 09/02



Comme toujours c'est clair, informé, précieux. Sur le DALO, pose clairement les pbs posés par l'application actuelle de la loi qui aboutit à des formes de détournement des objectifs initiaux. A lire et sur Internet une synthèse est disponible.

L'Etat du mal-logement en France : fait état d'une politique en décalage avec les besoins.

DALO : au 31/12/08, 70 000 dossiers déposés (500 à 600 000 personnes estimées éligibles), 90 % de cette demande étant concentrée dans 6 régions.

Déficit d'information et de mobilisation.

« Véritable auto-censure » : travailleurs sociaux hésitant à engager public dans démarche incertaines, assocs préférant les accords locaux, HLM pris dans injonction contradictoire (répondre à la demande et préserver mixité sociale)...

Examen fonctionnement commissions (10 Dpts) : procédures complexes et variables selon Dpts. Et d'importants retards dans les instructions.

Pas assez de travailleurs sociaux et d'assocs pour accompagner les requérants.

Le DALO était censé « substituer une logique de droit à une logique de traitement social »... mais parfois articulé avec ces autres dispositifs. ??

De même l'obligation de résultat imposée par la loi tend à être remplacée par « un calibrage fondé sur les moyens existants ».

Fin octobre 08 : 45 % des dossiers faisaient l'objet d'une décision favorable.

La Fondation réclame une « jurisprudence nationale » : sur notions comme « logement adapté », ou urgence....

4 159 ménages relogés fin octobre 08, c'est peu mais la loi a le mérite de sortir les situations de mal-logement de l'invisibilité.

La réorientation de la politique du logement en faveur des plus modestes est la condition de l'efficacité du DALO....

... Mais projet de loi en cours (voir ci-après), recul de la construction en 2008 (en progrès depuis 04), et « déformation de l'offre » par rapport aux besoins. Pas assez de logements très sociaux et baisse du pouvoir solvabilisateur des aides au logement. S'inquiète de « la dérive des quartiers oubliés » : copropriétés dégradées, pavillons insalubres... ; de plus en fréquent dans les 750 quartiers classés ZUS.

Et pourtant l'Etat réaffirme son rôle de garant avec le DALO : « politique incertaine et incohérente »
www.fondation-abbé-pierre.fr

Projet de loi « Boutin » à l'Assemblée nationale

09 081 – ASH – 30/01 & 13-20/02/09



Le projet suscite peu d'enthousiasme, et même peu d'écrit et vu la conjoncture, c'est frappant.

On demande un « Grenelle de l'habitat » comme si ce projet était périmé avant que d'être voté.

Commission paritaire le 19 février

Examiné depuis le 27 janvier : objectifs de soutenir la construction, favoriser l'accès à la propriété et la mobilité dans le parc social.

Art. 55 SRU : les députés ont suivi la décision du Sénat de ne pas comptabiliser l'accès sociale à la propriété dans le quota des « 20 % SRU »

Les acteurs de terrain jugent le projet insuffisant

Fondation Abbé-Pierre : n'intègre pas propositions du rapport Pinte et parfois marque un recul.

20 organisations ont écrit aux députés : moyens pour produire logements sociaux, meilleur encadrement des loyers, revalorisation APL, abandon de la « ponction opérée sur le 1% » et un « Grenelle de l'habitat ». Réclament une politique en phase avec le DALO...

USH : refuse la remise en cause du « droit au maintien dans le parc » si dépassement du plafond de ressources (et sa baisse de 10 %). Risque de faire obstacle à la mixité sociale.

Le Collectif des assocs unies « pour une nouvelle politique publique du logement » (30 assocs) s'oppose à l'art. 19 qui réduit les délais pour les ménages en situation d'expulsion (de 3 ans à 1 an).

S'oppose également à la limitation des astreintes imposables à l'Etat en cas de non-relogement dans le cadre du DALO : de 100 à 200 € actuellement elles passent à une dizaine d'euros.

Le DAL : s'oppose à l'art. 26. Qui permet aux bailleurs sociaux de sous-louer logements bénéficiant d'une aide ANAH pour « solution locative transitoire ». « La location précaire par les bailleurs sociaux est instituée »

S'oppose aussi à l'art. 43 qui prévoit la mise en place « du système d'enregistrement des demandes » (parc social) Craint une remise à zéro des compteurs, faisant perdre de l'ancienneté à certaines demandes....

S'oppose enfin à ce que les demandeurs (DALO) puissent être relogés dans un autre département de la région.

L'accord USH/Etat (07) prévoyait 40 000 ventes par an à partir 2010 : aucune chance d'être atteint.

Ventes = 0,1 % du parc social (1,2 % Pays-Bas, 1,8% UK).

L'urgence en février 2009



Le débat ouvert ici par « les morts de la rue » est éternel... comment faire ? Se contenter des rallonges budgétaires ou s'inscrire en rupture ? Un petit article qui pose de grandes questions.

09 082 – ASH – 30/01/09

« Les morts de la rue » appelle les associations à repenser leurs pratiques

Lettre ouverte : dénonce les 110 millions sup. (humaniser centres d'hébergement - plan relance).

Incite les assocs à « remettre en cause leurs pratiques » : « nous devons imposer une rénovation de notre système de prise en charge. Une partie des moyens sont là ».

Fermer les structures inadaptées, privilégier petites structures, mutualiser les moyens, créer des plateformes sanitaires et sociales....

La pièce maîtresse ne doit plus être le 115, qui devrait rester exceptionnel.



Mme Bachelot annonce un projet de loi sur la psychiatrie à la suite du rapport « Couty »

09 095 – ASH – 06/02/09 – pp. 16-17



Où l'on reparle d'accompagnement psychosocial... les travailleurs sociaux sont à la mode décidément.

Commission sur santé mentale la psychiatrie : « les maladies mentales se classent au 3^e rang en termes de prévalence » ; il faut prendre des mesures sinon le bilan s'alourdira.

Préconise la création d'une mission « santé mentale » auprès du ministre de la santé et l'intégration d'un « important volet social et médico-social ».

Renforcer participation usagers dans les instances, assurer autonomie financière des assoc, développer groupes d'entraide mutuelle.

Continuité des soins : un responsable de suivi pour chaque patient et visites à domicile.

Organiser 3 niveaux : proximité, un territoire de santé qui assure l'hospitalisation et un niveau régional d'expertise

Développer structures de soins de réhabilitation psychosociale et d'éducation thérapeutique.

Milieu carcéral : renforcer coordination ministères santé & justice et accélérer création des unités hospitalières spécialement aménagées.

Dénonce disparités géographiques.

Mme Bachelot annonce une loi au printemps.

Rapport consultable sur www.sante.gouv.fr.



M. Darcos annonce le recrutement de 5000 « médiateurs de réussite scolaire » - Réactions

09 066 – ASH – 30/01/09 & 06-13/02/09



Voici une annonce... qui renvoie à la question de la cohérence ?

Recrutés d'ici mars et formés en février : « d'ici un an faire diminuer de 30 % » l'absentéisme dans les 100 établissements où il est le plus flagrant.

Ils prolongeront l'action des CPE en allant au domicile des jeunes (à partir de 4 demi-journées d'absence non justifiées dans le mois).

Devront avoir une « forte connaissance du milieu » : contrats aidés 2 ans renouvelables / 26 h hebdo, sans condition de diplôme et toucheront « au moins le SMIC ».

Entre dans le cadre de l'enveloppe pour 100 000 emplois aidés annoncée fin octobre.

Un mauvais coup pour les AS scolaires ?

FSU (SNUAS-FP) & UNSA (Snasen) déplorent un effet d'affichage qui ne résoudra pas le pb.

En juin 2007, les ASS réclamaient 4000 créations de postes sur 3 ans. C'est resté lettre morte.

Ils sont 2 800 et certains interviennent dans 10 établissements par semaine...

Syndicats : AS soumis à règles déontologiques garantissant des méthodes d'intervention « respectueuses de [la] vie privée »

Ce sont pour l'instant les seuls professionnels habilités à se rendre au domicile des élèves même si la « baisse constante des budgets » pour frais de déplacement ne facilite pas ce type d'intervention.

Les syndicats appellent le ministère à donner les moyens nécessaires au service social scolaire et ne pas confier à d'autres ce qui relève de leurs missions....

ANAS : dénonce la politique qui consiste à créer un nouveau métier pour chaque pb et rejoint les syndicats d'AS scolaires.

La FN3S : ne serait-il pas préférable de maintenir les postes de travailleurs sociaux de l'investigation qui ont entre autres pour mission la prise en compte de la rupture scolaire.

Quand l'EN alerte, les juges les mandatent pour un bilan « s'il suffisait d'aller vers le mineur... il y a longtemps que le pb serait réglé... »

Des assises nationales de l'éducation en juin ?

09 098 – ASH – 06/02/09



Nous signalons... et puis vous voyez. L'initiative nous paraît intéressante

Le 6 juin 2009 à Paris : c'est la demande de « l'Appel de Rennes » (lancé mi-janvier).

Initiative : Réseau français des villes éducatrices, AMGVF, syndicats, mouvements pédagogiques, Assoc (Cemea...), IRDSU...

« Promouvoir réalisations éducatives qui marchent, donner la parole à des chercheurs, (...) afin d'imaginer une véritable politique publique à hauteur des enjeux de ce siècle »

Plus de renseignements sur www.cemea.asso.fr



Très diverse: celle du 13 février ouvre sur une collection nouvelles traitant de l'économie sociale et solidaire. Vaut le détour.

ASH du 30 janvier 2009 – 09 077

La prostitution des mineurs au XX^e siècle : pratiques, action judiciaire et réponses sociales

Elle a rarement fait l'objet de travaux spécifiques.
Rassemblement de contributions.
Revue d'histoire de l'enfance irrégulière n° 10 – ENPJJ 03 59 03 13 77 – 22,10 €

Des psychologues sur le front de l'insertion. Souci clinique et question sociale

Depuis l'instauration du RMI, de « nouveaux intervenants socio psychiques » sont chargés d'amener les individus fragilisés à l'autonomie.

Educateurs, formateurs mais majoritairement des psychologues, surtout des femmes à temps partiel.

Enquête en Rhône-Alpes : ces psys ont un statut précaire, pas de bureau... certaines ressemblances avec les individus qu'ils accompagnent. Mais ils insistent sur leur capacité à rebondir... en cela aussi ils sont qualifiés pour aider les autres.

Christian Laval – Erès – 15 €

Danger mineur



Nous sommes partants pour cet ouvrage.. mais à l'instinct uniquement...

Enquête policière dans les alentours d'un CEF pour les jeunes à partir de 13 ans.

En alternance les pensées de l'adolescent suspecté de meurtre et celles de l'enquêteur.

Comment cet adolescent peut-il s'en sortir ?

Valérie Mathieu – Seuil Jeunesse – 8 €

ASH du 13 février 2009 - 123

Passeurs d'humanité



Ce type de témoignages est récurrent. Pour autant il peut rester fécond.

Acteurs et théoriciens du social parlent des rencontres qui les ont influencés.

M. Andrien avec M. Rouzel notamment, qui dit « nous ne sommes que des voies de passage (...) pour que se poursuive l'aventure humaine »

Direction Loïc Andrien. Ed. érès - 23 €

Enfant maltraité, adulte en danger

Un récit autobiographique de 30 ans passés à chercher, à comprendre, pour souffrir moins.

Ed. Parolibre Editeur

J. Chanson, PR La Poste, rue du Centre, 85800 Le Fenouiller – 14,50 € frais inclus.

La nouvelle collection Conservations solidaires donne la parole à des gens à l'origine d'initiatives locales de l'économie sociale et solidaire.

L'idée nous plaît : on peut consulter en ligne des extraits des ouvrages et se tenir au courant des parutions - www.ruedelechiquier.net

Dans un pays de Cocagne

1991 : près de Besançon des personnes en difficulté deviennent maraîchers, des consommateurs paient un panier sans choisir les légumes, un travailleur social dirige tout cela... En 2008 il y a 100 jardins de ce type.

Entretien avec M. J-G. Henckel

Ed. Rue de l'échiquier – 14 €

Le Relais envers et contre tout

(préface M. Hirsch)

1980 : dans une communauté Emmaüs un ingénieur Arts et métiers, bénévole, organise collecte, tri et recyclage de vêtements usagés ; aujourd'hui 1 350 personnes salariées.

Entretien avec M. Duponchel - Ed. Rue de l'échiquier – 12 €

ASH du 20 février 2009 - 124

Complainte pour un HLM

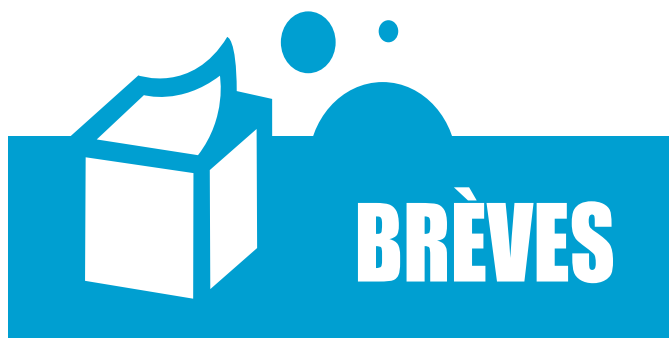


Trop beaux, au moins à connaître et faire connaître.

Dizaines de lettres d'une Parisienne qui demande un HLM depuis des années et écrit depuis décembre 2006 ... à sa façon... lettre-rébus, charade, lettre au Père Noël...

Les réponses sont moins créatives... et elle n'a toujours pas de logement.

Marie Mahéo – Ed. Seuil – 9,50 €



ASH du 30 janvier 2009 - 079

Le Planning se mobilise (voir n° de janvier)

Veut « engager un vrai débat avec l'Etat »... mais peine à trouver le bon interlocuteur « nos lignes budgétaires émanent

de plusieurs ministères »....

ASH du 06 février 2009 - 101

Rapport 2006-2007 du conseil national du sida

« VIH, politique et société » : rassemble les 9 avis et rapports + communiqués de presse entre avril 06 et juin 07. On peut le commander au 01 40 56 68 50 + prochainement sur www.cns.sante.fr

Inceste : un rapport parlementaire préconise de créer une infraction spécifique (Mme ML Fort)

Près de 2 millions de personnes seraient concernées.

« La loi a le pouvoir de casser le tabou en le nommant »

Propose : aménager la prescription, mieux informer et former, améliorer l'accueil des victimes et les réinsérer (l'inceste est un « handicap social »).

ASH du 13 février 2009 - 119

Haut commissariat à la Jeunesse

* Confirme la mise en place d'un nouveau service civique : mission de préfiguration prochainement mise en place.

* A engagé un cycle de concertation avec les partenaires sociaux sur les questions relatives à la jeunesse

Initiative contre l'illettrisme

Portail d'échanges : bonnes pratiques, stats, projets innovants, biblios... En collaboration avec l'Unesco et l'ANLI. www.google.com/literacy

Pratiques de sevrage en matière de toxicomanie

Des députés souhaitent que le sevrage redevienne « l'objectif premier » des politiques publiques.

Proposent de classer le Subutex comme stupéfiant (« la substitution ne doit pas être considérée comme une fin en soi ») et de développer les communautés thérapeutiques expérimentales - rapport non publié

La Halde installe son 50^e correspondant local

Le 04/02 à Aubervilliers. En 2008, 68 permanences dans 16 régions : avec 917 saisines (s'ajoutant aux 7 788 reçues au niveau national).

Objectifs : 125 correspondants d'ici fin 09 (sur tous les Dpts) et 180 à terme.

ASH du 20 février 2009 - 117

Orientations du FIPD pour 2009

37 millions pour des actions en partenariat.

Lutte contre les violences intrafamiliales (acteur référent, intervention assoc d'aide aux victimes, travailleurs sociaux en commissariats...)

Lutte contre la récidive : insertion, lutte contre illettrisme en milieu pénitentiaire...

Incitation à mettre en place conseils pour les droits et devoirs des familles

Circ. NOR INT/K/09/00017/C du 23/01/09

<http://www.sgcpid.interieur.gouv.fr>



Nos coups de cœur vont vers la culture et dans le fond pourquoi en serions-nous étonnés ? Elle est quand même vecteur de nouveauté. Des initiatives magnifiques.

Exposition « différence de regard »

09 076 – ASH – 30/01/09



Nous trouvons l'initiative géniale. Comment éprouver et partager une différence ? Voici un concept tout simple qui nous donne de l'émotion.

A Strasbourg, une exposition de photographies prises par des non-voyants.

« Faire découvrir à une personne voyante ce que peut ressentir un non-voyant, et dédramatiser le handicap » (Assoc Aveugles et handicapés visuels Alsace Lorraine)

La légende met parfois en évidence le décalage entre la chose photographiée et la perception qu'en a l'auteur de la photographie.

AAAL – 27, rue de la 1^{ère} Armée

Strasbourg jusqu'au 31 mars 2009

Souvenirs de vieilles taules

09 125 – ASH – 20/02/09



Belle idée et belle réalisation. Enrichit quiconque les regarde et peut avoir bien sûr des visées pédagogiques.

Un centre de ressources historiques de l'administration pénitentiaire a mis en ligne 185 photographies du milieu carcéral d'entre-deux-guerres : chemins de ronde, quartiers des femmes, tout est balayé.

Accompagné de fiches introductives et d'une présentation générale de l'administration et de ses personnels.

Collection du studio Henri Manuel

Sur www.enap.justice.fr



**CONSEIL
GENERAL**
BOUCHES-DU-RHÔNE